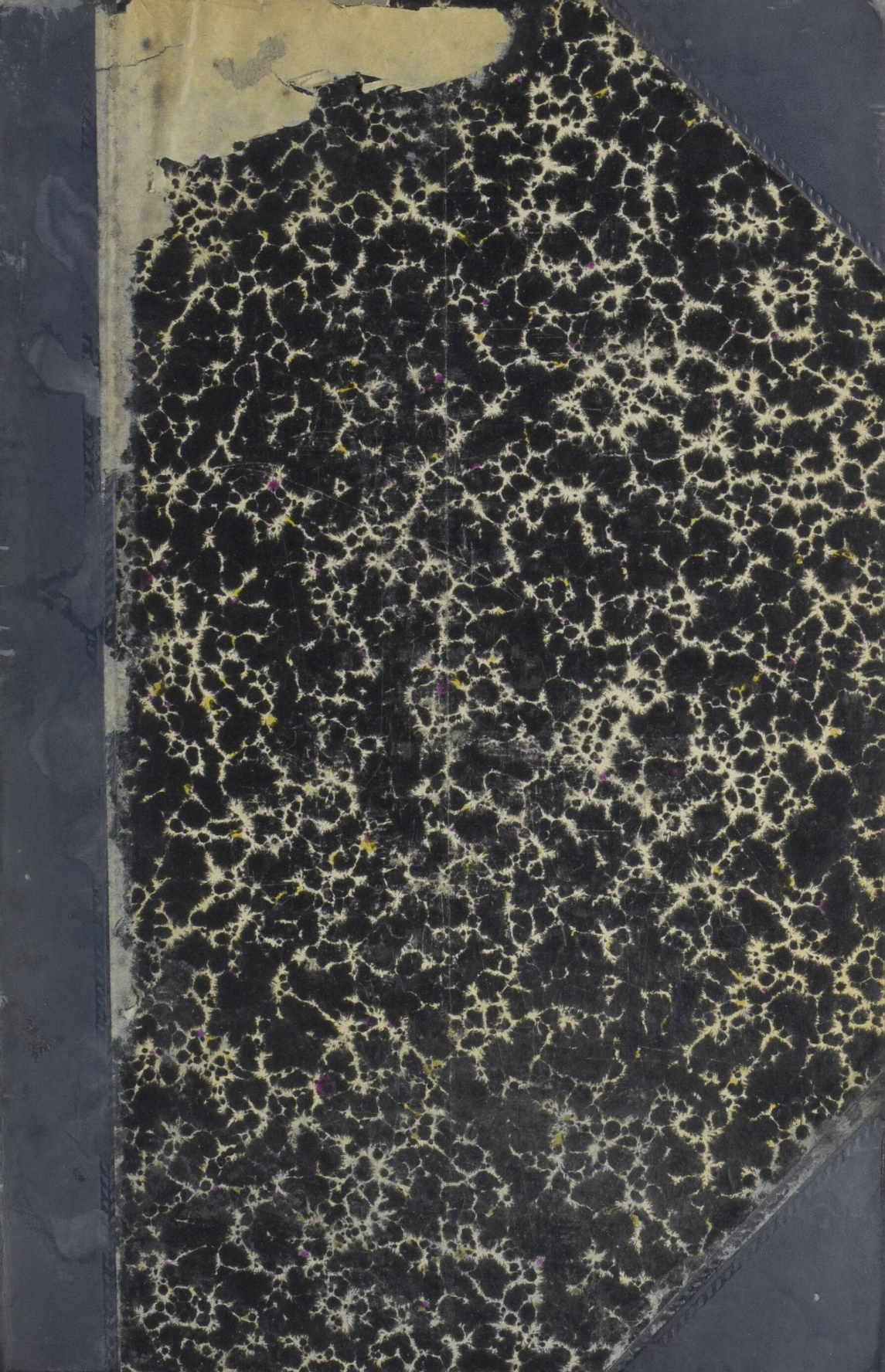






Le Bulletin Médical

Journal consacré aux intérêts de la profession médicale
dans le district de Québec

DIRECTION SCIENTIFIQUE

- MM. A. SIMARD, Prof. de Pathol. ext. et de clin. chir. à l'Université Laval, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, Président du Collège des Médecins et Chirugiens.
A. ROUSSEAU, Prof. de Pathol. gén. et de Clin. méd. à l'Université Laval, médecin de l'Hôtel-Dieu.
A. VALLÉE, Prof. d'Anat.-Pathol. et de chimie méd. à l'Université Laval, Anatomo-Pathologiste de l'Hôtel-Dieu.

COLLABORATION SCIENTIFIQUE

- D. BROCHU, Prof. de Pathol. int. de maladies mentales et de clin. méd. à l'Université Laval, Médecin de l'Hôtel-Dieu, Sur. de l'Asile d'Aliénés de Beauport, Gouv. du Collège des Médecins.
S. GRONDIN, Prof. d'Obstét. et de Gynéc., de clin. gynécol., Gynécologiste de l'Hôtel-Dieu, Accoucheur de la Maternité.
R. FORTIER, Prof. d'hyg., de méd. infantile et de clin. des maladies des enfants, Médecin de l'Hôtel-Dieu et de l'Hosp. St. Vincent de Paul.
N.-A. DUSSAULT, Prof. de clin. ophtalm. et rhino-laryngologique, Médecin de l'Hôtel-Dieu.
P.-C. DAGNEAU, Prof. d'Anat. descrip., et de clin. chirg., chirurgien de l'Hôtel-Dieu.
R. MYRAND, Prof. de Dermat. et de Physiothérapie à l'Université Laval, Médecin de

l'Hôtel-Dieu, chef du service d'électrothérapie.

- C.-R. PAQUIN, Prof. d'Hygiène pub. à l'Université Laval, médecin municipal.
D. PAGÉ, Prof. à l'Université Laval, Surin. du service méd. des immigrants à Québec.
A. PAQUET, Prof. d'Anat. pratique et de méd. opér., Assist. de la Clin. Chir. à l'Hôtel-Dieu.
J.-O. LECLERC, Prof. de Physiologie, Assist. à la clin. méd. à l'Hôtel-Dieu.
JOBIN, A. Prof. agrégé à l'Université Laval.
EDG. COUILLARD, D. P. H., Assist.-chirurg. de l'Hôtel-Dieu.
E.-M.-A. SAVARD, D. P. H. Médecin du Dispensaire Anti-Tuberculeux.
JOS. VAILLANCOURT, Prof. agrégé, Assist. de la clin. ophtalmologique à l'Hôtel-Dieu.
G. PINAULT, Chirurgien à Campbellton, N. B.
J. PETITCLERC, G. AHERN, Assts à la clinique chirurgicale.
CHS. VEZINA, Asst.-Chirurgien de l'Hôtel-Dieu.
ACH. PAQUET
FRÉMONT, J. P., Prof. agrégé à l'Université Laval, Assist. à la clinique médicale.
A. LESSARD, Prof. agrégé. Assist. clinique médicale.
DUBÉ, L.-F. Lauréat de la Société Int. de la tuberculose, Paris. Notre-Dame-du-Lac, P. Q.
NADEAU, E. Assist.-surint. Hop. de l'immigration.

Rédacteur en chef: A. VALLEE

Secrétaire de la rédaction: Edg. COUILLARD et J. FREMONT

Bibliothécaire: G. AHERN

Administration: J. Vaillancourt 46, rue St-Louis, Québec.

SPECIALITE DE WAMPOLE

RENALTONE Compose Diuretique

Nom de commerce

(Elixir Diurecticum Compositum, Wampole)

EMPECHE LA FORMATION DE LA LITHIASIS URINAIRE

Chaque cuillerée à dessert contient :

Hexaméthylénamine 2 gr
Benzo-citrate de lithine 1 gr
Buchu 4 gr
Digitale ½ gr

Triticine 2 gr
Nitrate de potasse 1 gr
Huile de genièvre ½ min
Base alcaline tout à fait exempte de sucre.

Augmente la diurèse effectue l'élimination des dépôts hydropiques, soulage la douleur et calme le spasme et l'inflammation des voies génito-urinaires.

Le RÉNALTONE est un dissolvant de l'acide urique, et par l'action de l'Hexaméthylénamine produit un effet astringent et antiseptique sur la muqueuse de la vessie et de l'urèthre durant l'excrétion.

Le RÉNALTONE est un diurétique actif, les éléments qu'il contient ne se bornant pas à stimuler la circulation dans les reins, en fournissant par là à ces organes une provision continue du sang en quantité suffisante, mais aussi à exciter l'activité des cellules rénales elles-mêmes.

Le RÉNALTONE est agréable au goût et ne dérange pas la digestion ; comme il ne contient pas de sucre, son emploi n'est pas contre-indiqué dans le diabète. Bien plus il semble agir efficacement dans cette maladie.

S'il y a présence de pus au cours d'une cystite, on doit ajouter au RÉNALTONE de l'acide benzoïque, dans la proportion de seize grains par once fluide, afin d'aciduler légèrement la préparation. Avec cette modification le RÉNALTONE se montrera très efficace dans les cas de ce genre.

DOSE :—Adultes, une cuillerée à dessert, dans un verre à vin d'eau, trois ou quatre fois par jour, suivant indication; enfants, selon l'âge, d'une demi à une cuillerée à thé.

PRIX

La douzaine de flacons de 16-oz **\$10.00** Le flacon d'un demi gallon **\$3.65** La cruche d'un gallon **\$6.60**

HENRY, K. WAMPOLE & Cie, Ltée
PERTH, ONT., CANADA

TABLE DES MATIERES

1917-1918

A

Acné: Traitement de la furonculose et de l'acné par les auto-vaccins anti-staphylococciques.—Drs A. Vallée et R. Potvin.....	136
Alimentation artificielle des jeunes enfants. (Considérations pratiques sur l').—Dr R. Fortier.....	361
Analyses	19

B

Banane, (La).—Dr A. Jobin.....	297
Bibliographie: L'appareillage dans les fractures de guerre.—Dr Alquier et Tanton	47
Essais de vaccinothérapie anti-gonococcique à l'aide du Vaccin Nicolle-Blaizot.—Dr L. Moreau.....	150
La grande erreur du pain blanc.—Dr A. Nadeau.....	79
Hygiène du logement et casier sanitaire des maisons.—Dr J. A. Beaudouin.....	82
Nouvelle méthode de vaccination anti-typhoïdique. Le Lipo-vaccin T A B—Dr Le Moignon.....	304
Paludisme	124
Les premières heures du blessé de guerre.—Drs Bertein et Nimier	305
Prothèse du membre inférieur.—Dr F. Martin.....	183
Quelques observations sur le traitement de l'épididymite blennorragique par le "Dmégon".—Dr Dubois..	150
Tuberculose et maladies des poumons.....	183
Blennorragie psychique.—Dr Geo. Ahern.....	175

C

Cancer de la peau. (Radiothérapie du).—Dr Geo. Ahern.....	97
Catellier. (M. le docteur Laurent).—Dr A. Simard.....	169
Cœur. (Les irrégularités du).—Dr J. Langlais.....	265
Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec.....	380
Conquêtes de l'Hygiène. (Les).—Dr E. Couillard, D. H. P.....	1
Considérations pratiques sur l'alimentation artificielle des jeunes enfants.—Dr R. Fortier.....	
Convention annuelle (VIIe) des services sanitaires de la Province de Québec à Fraserville.—Dr A. Vallée.....	377

D

De l'électricité en thérapeutique.—Dr J.-P. Frémont.....	97
Diagnostic bactériologique des fièvres typhoïdes et paratyphoïdes par l'hémoculture et ensemencement sur gélo-gluco-plomb.—Dr A. Vallée	33
Dystocie par œdème généralisé du fœtus.—Dr A. Jobin.....	205

E

Ecoles. (Inspection médicale des).—Dr T. Savary, D. H. P.....	144
Electricité en thérapeutique. (De l').—Dr J.-P. Frémont.....	97
Encéphalopathie infantile; hydrocéphalie.—Dr L.-F. Dubé.....	113

F

Fausse sécurité donnée par certains établissements de pasteurisation.—Dr J. de Varennes, D. H. P.....	329
Fièvres typhoïdes et paratyphoïdes: diagnostic bactériologique par l'hémoculture et ensemencement sur gélo-gluco-plomb.—Dr A. Vallée	33
Furonculose et de l'acné par les auto-vaccins anti-staphylococciques. (Traitement de la).—Drs A. Vallée et R. Potvin.....	136

G

Genou. (Luxation du) (observations).—Dr Geo. Ahern.....	65
Gynécologie. (Notes de pratique de).—Dr J. Caouette.....	233

II

Histoire de la Médecine au Canada. (Notes pour servir à l'). — Drs M.-J. et Geo. Ahern. 22, 50, 85, 125, 154, 187, 229, 241, 279, 307, 340, 382	
Hydrocéphalie; encéphalopathie infantile.—Dr L.-F. Dubé.....	113
Hygiène. (Les conquêtes de l').—Dr E. Couillard, D. H. P.....	1
Hygiène publique dans la ville de Québec. (L'). — Dr E. Couillard, D. H. P.....	235

I

Infantile. (Pneumonie). — Dr A. Jobin.....	129
Infantile à forme cérébrale (Pneumonie). — Dr A. Jobin.....	373
Inspection médicale des Ecoles. — Dr T. Savary, D. H. P.....	144
Irrégularités du cœur. (Les). — Dr J. Langlais.....	265

L

Luxation du genou (observations). — Dr Geo. Ahern.....	65
--	----

M

Maîtres disparus. (Les). — Dr A. Vallée.....	73, 117, 211
Médecine et Philosophie. — Dr X.....	334
Médecine scientifique au Canada. (La). — Dr A. Vallée.....	69

N

Nécrologie: M. le docteur Laurent Catellier. — Dr A. Simard.....	169
M. le docteur Georges Villeneuve. — Dr A. Vallée.....	172
Notes de pratique de gynécologie. — Dr J. Caouette.....	233
Notes pour servir à l'histoire de la médecine au Canada.—Drs M.-J. et Geo. Ahern. 22, 50, 85, 125, 154, 187, 229, 241, 279, 307, 340, 382	

O

Oedème généralisé du fœtus. (Dystocie par). — Dr A. Jobin.....	205
Oeuvre de Québec dans la lutte anti-tuberculeuse. (L')—Dr O. Leclerc.	42

P

Pasteurisation. (Fausse sécurité donnée par certains établissements de). — Dr J. de Varennes.....	329
Philosophie et Médecine. — Dr X.....	324
Pneumonie infantile. — Dr A. Jobin.....	129
Pneumonie infantile à forme cérébrale.—Dr A. Jobin	373
Propagande qui s'impose. (La). Les remèdes brevetés.—Dr L.-F. Dubé.	179
Psychique. (Blennorrhagie). — Dr Geo. Ahern.....	175

R

Radiothérapie du Cancer de la Peau. (La). — Dr Geo. Ahern.....	105
Remèdes brevetés. (Les). La propagande qui s'impose.—Dr L. F. Dubé.	179
Revue des Journaux.....	77, 122, 152, 181

S

Sporotrichose gommeuse disséminée, fébrile et cachectisante.—Dr J. Langlais	201
---	-----

T

Traitement de la furonculose et de l'acné, par les auto-vaccins anti-staphylococciques.—Drs A. Vallée et R. Potvin.....	136
Tuberculose. L'œuvre de Québec dans la lutte anti-tuberculeuse.—Dr O. Leclerc.....	42

V

Vacances. (Cours de)	185, 218, 219
VIIe convention annuelle des services sanitaires de la Province à Fraserville. — Dr A. Vallée.....	377
Villeneuve. (M. le docteur Georges).—Dr A. Vallée.....	172

TABLE DES NOMS D'AUTEURS

A

Ahern, Geo.—Blennorrhagie psychique.....	175
Luxations du genou (observations).....	65
Radiothérapie du cancer de la peau.....	105
Ahern, M.-J. et Geo.—Notes pour servir à l'Histoire de la Médecine au Canada.... 22, 50, 85, 125, 154, 187, 229, 241, 279, 307, 340, 382	
Alquier et Tanton.—L'appareillage dans les fractures de guerre (bi- bliographie)	47

B

Beaudouin, J.-A.—Hygiène du logement et casier sanitaire des maisons (bibliographie)	305
---	-----

C

Caouette, Jos.—Notes de pratique gynécologique.....	233
Couillard, E., D. P. H.—Les conquêtes de l'hygiène.....	1
L'hygiène publique dans la ville de Québec..	235

D

Dubé, L.-F.—Encéphalopathie infantile; hydrocéphalie.....	113
La propagande qui s'impose; Remèdes brevetés.....	179
Dubois. — Quelques observations sur le traitement de l'épididymite blennorrhagique par le "Dmégon"	150

F

Fortier, René.—Cosidérations pratiques sur l'alimentation artificielle des jeunes enfants	361
Frémont, J.-P.—De l'électricité en thérapeutique.....	97

J

Jobin, A.—Banane, (La)	297
Dystocie par œdème généralisé du fœtus.....	205
Pneumonie infantile	129
Pneumonie à forme cérébrale.....	373

L

Langlais, J.—Les irrégularités du cœur.....	265
Sporotrichose gommeuse disséminée, fébrile et cachecti- sante	201
Leclerc, O.—L'œuvre de Québec dans la lutte anti-tuberculeuse.....	42
Le Moignic.—Nouvelle méthode de vaccination anti-typhoïdique. Le Lipo-vaccin T A B (bibliographie).....	304

M

Martin, F.—Prothèse du membre inférieur (bibliographie).....	185
Moréau, L.—Essai de vaccinothérapie anti-gonococcique à l'aide du vaccin de Nicolle-Blaizot (bibliographie).....	150

N

Nadeau, A.—La grande erreur du pain blanc (bibliographie).....	79
Nimir, A. et Bertin, R.—Les premières heures du blessé de guerre (bi- bliographie)	305

P

Potvin, R. et Vallée, A.—Traitement de la furonculose et de l'acné par le auto-vaccins	
---	--

S

Savary, T., D. H. P.—Inspection médicale des écoles.....	144
Simard, A.—M. le docteur Laurent Catellier.....	169

T

Tanton et Alquier.—L'appareillage dans les fractures de guerre (bi- bliographie)	47
---	----

V

Vallée, A.—Diagnostic bactériologique des fièvres typhoïdes et paratyphoïdes par hémoculture et ensemencement sur gélo-glucoplomb	33
Les Maîtres disparus.....	73, 117, 211
La Médecine scientifique au Canada.....	69
M. le docteur Georges Villeneuve.....	172
VIIe convention annuelle des services sanitaires de la Province à Fraserville.....	377
Vallée, A. et Potvin, R.—Traitement de la furonculose et de l'acné par les auto-vaccins anti-staphylococciques.....	136
Varennès, J. de D. H. P.—Fausse sécurité donnée par certains établissements de Pasteurisation.....	329

X

X.—Médecine et Philosophie.....	334
---------------------------------	-----

TRAVAUX ORIGINAUX

LES CONQUÊTES DE L'HYGIÈNE

Dr EDG. COUILLARD, D. H. P.

Professeur agrégé à l'Université Laval

Monseigneur le Recteur, Mesdames, Messieurs,

L'hygiène n'est pas seulement une des branches essentielles de la science médicale, c'est aussi une science sociale et ce devrait être une pratique sociale. En effet, il est des maux dont tous les hommes sont également menacés, dans tous les pays, à tous les âges, et dans toutes les situations; maux dont la fortune et les avantages qu'elle procure ne saurait préserver personne. Et nous appelons ces maux des maux sociaux, précisément parce que les causes du mal ne résident pas dans l'individu, mais résultent des conditions sociales dans lesquelles il vit, et parce que ce mal ne s'arrête pas à l'individu mais gagne sa famille, son milieu, toute

1. Conférence faite à l'Université Laval.

**INFECTIONS ET TOUTES
SEPTICÉMIES**

(Académie des Sciences et Société
des Hôpitaux du 22 Décembre
1911.)

**LABORATOIRE COUTURIER
18. Avenue Hoche - Paris**

Traitement LANTOL
— PAR LE —

**Rhodium B. Colloidal
électrique**

Ampoules de 3 cm'

la société. La lutte pour atténuer et même supprimer ces maux a été entreprise par l'hygiène qui, dirigée et éclairée par la biologie dont elle n'est que l'application, a toujours eu en vue le perfectionnement des sociétés, le développement complet et harmonieux de l'homme, soit dans sa vie privée, soit dans sa vie publique.

Si bien, que les progrès de la biologie et de l'hygiène, ont accru l'importance de la science dans l'édification de la sociologie, à un point tel, qu'avec Grasset, de Montpellier, on peut dire : " Qu'il est impossible de concevoir aujourd'hui une sociologie qui ne s'appuierait pas sur les sciences biologiques. Bien qu'elle n'en soit pas la condition suffisante, la biologie est la condition nécessaire de la sociologie. "

De ces idées nouvelles est né un rapprochement. Longtemps le peuple et les savants se sont mutuellement ignorés quand ils ne se traitaient pas en ennemis. Les moins éclairés accusaient les médecins d'empoisonner les sources, de créer les épidémies et d'étouffer les enrégés. Les plus éclairés considéraient tout au moins les savants, comme des hommes peu pratiques, distraits et peu utiles à la société. On les apercevait, de loin,

Sur la plus haute tour du temple aux sept étages debout, contemplant "*la nuit sacrée*", mais ne regardant pas "*en bas*".

Aujourd'hui, il en est tout autrement. La science s'est graduellement imposée à l'attention des foules, par l'importance croissante de ses innombrables applications.

Et si la science est devenue la "*nouvelle idole*", il ne faut plus qu'elle soit l'idole mystérieuse, adorée sous ses voiles impénétrables, encore moins l'idole cruelle qui ne se montre au peuple, qu'en écrasant ses fidèles sous les roues de son char, pas même l'idole qui se dévoile dans l'oratoire privé de l'individu. En un mot, il faut que le savant : " S'il lève encore les yeux au ciel regarde en bas, " de temps en temps, se rappelant que l'homme est là.

C'est en s'inspirant de ces idées d'ordre tout à fait général, j'en ai la certitude absolue, Mesdames et Messieurs, que Monseigneur le Recteur a bien voulu ajouter à la série annuelle des conférences de l'Université, une causerie sur l'hygiène, et qu'il m'a fait le très grand honneur de m'inviter à vous adresser la parole.

Nous causerons donc des conquêtes de l'hygiène, plus précisément de celles de l'hygiène moderne. Après avoir jeté un coup d'œil rapide sur ce que fut l'hygiène à travers les âges, nous parlerons des principales conquêtes faites par l'hygiène sur certaines maladies contagieuses et épidémiques, conquêtes pacifiques qui ont eu pour résultat, la diminution de la mortalité générale et la prolongation de la durée moyenne de la vie en certains milieux. Puis nous dirons un mot des conquérants, dont il faut hautement proclamer les noms et les découvertes. En constatant ce qu'a fait l'hygiène, vous comprendrez mieux ce qu'elle est. Malheureusement dans un sujet de cet ordre, il faudra nous pardonner les quelques chiffres que nous serons forcés de citer.

L'art de conserver la santé s'affirme au berceau même des sociétés. Aussi vieille que la médecine, l'hygiène s'est longtemps bornée à formuler quelques préceptes, à perpétuer quelques traditions relatives à la santé. Les règles hygiéniques et diététiques établies par Moïse pour le peuple juif, sont le premier code d'hygiène publique qui ait été rédigé. Lycurgue promulgue des lois farouches qui sous le couvert de l'hygiène ne tendent qu'à former un peuple de guerriers. C'est le règne des prêtres et des législateurs.

Hippocrate qui vivait 380 ans avant notre ère, dans son livre "*des épidémies*", et le "*Traité des eaux, des airs et des lieux*", a posé les bases de l'hygiène scientifique, et a fait de l'hygiène une branche de la médecine.

L'ancienneté de l'hygiène nous est aussi révélée par les grandes villes de l'antiquité qui étaient pourvues d'aqueducs et d'égoûts. Les Romains ont laissé des monuments qui témoignent d'un souci très accentué pour l'hygiène. Nous avons encore, en effet, des ves-

tiges de leurs admirables aqueducs qui étaient au nombre d'une trentaine; de leurs thermes et bains publics, au nombre de 850; de leurs égoûts immenses; de leurs rues bien pavées, avec une pente régulière pour l'écoulement des eaux dans les égoûts. C'est l'apogée de l'hygiène dans une grande civilisation. Malheureusement avec la chute de l'Empire romain, disparut la civilisation romaine: Vint ensuite le christianisme. De ce grand événement si décisif pour la civilisation, date pour l'hygiène proprement dite, sans qu'il y ait entre les deux une relation de cause à effet, une vraie période de décadence qui s'accroît pendant tout le Moyen-Age. Durant cette longue période, les admirables monuments de la Rome ancienne tombèrent en ruines et l'hygiène fût complètement oubliée. Aussi le Moyen-Age a payé cher son ignorance de l'hygiène. Des maladies ont passé et repassé plusieurs fois sur l'Europe comme de véritables ouragans, emportant la moitié de la population et laissant l'autre dans la désolation et la misère.

La grande épidémie de *Peste* du VI^e siècle est très démonstrative. Partie de la Basse Egypte, la peste apparut en Europe sous Justinien en 542. De Constantinople, où elle s'était d'abord introduite, elle se répandit bientôt dans la Lygurie, dans les Gaules, dans l'Espagne, d'où elle fut portée à Marseille en 588, par un navire infecté. A Constantinople, on a compté jusqu'à dix mille victimes en un seul jour. L'épidémie ravagea la plus grande partie du globe et fit cent millions de victimes dans l'espace de 52 ans.

Au XIV^e siècle, seconde grande épidémie de peste, la plus terrible que l'histoire nous ait conservée. Partie de la Chine en 1334, la maladie avait gagné l'Inde, la Perse et la Russie. De là, elle s'était étendue en Pologne, en Allemagne, en France, en Italie, en Espagne. En 1349, elle apparaissait en Angleterre. Les chiffres suivants donnent une idée de sa gravité: Il y eut au moins cent mille pertes de vie à Londres et à Venise, 70,000 à Sienne, 60,000 à Florence et Avignon, 50,000 à Paris. Le seul ordre des Capucins, perdit 124,000 de ses membres en Allemagne, celui des Mi-

norites 300,000 en Italie. L'épidémie dura jusqu'en 1350, elle détruisit 25,000,000 d'habitants sur les cent cinq millions que comptait alors l'Europe. Le pape Clément VI se fit adresser un rapport qui fixe à plus de 42,000,000 le chiffre des décès du monde entier. C'est ce que l'on a appelé la mort noire ou encore la mort dense.

Ce fut au VI^e siècle de notre ère que la variole fit son apparition en Europe, où elle fut importée, vraisemblablement, par les Sarrasins. Elle fit de terribles ravages durant tout le Moyen-Age. On cite souvent ce mot d'un médecin du XIII^e siècle qui disait : " La variole et l'amour n'épargnent personne. " Au XIV^e siècle, la variole fit quarante millions de victimes en Europe et au XVII^e siècle elle avait pris les proportions d'une véritable calamité publique; toute la descendance directe de Louis XIV (un enfant de cinq ans, plus tard Louis XV, excepté), y succomba dans un court espace de temps. " Lorsque la variole, dit un auteur, fut importée au Mexique par les Espagnols, il mourut trois millions et demi d'habitants et il en périt encore 800,000 dans une seconde épidémie. "

Une autre maladie qui ravage le Moyen-Age, c'est la lèpre. Elle est signalée en France et en Espagne, à partir du VII^e siècle, et à la mort de Louis XIV, il y avait deux mille léproseries en France et dix-neuf mille dans toute l'Europe.

Tel est en résumé le bilan sanitaire du Moyen-Age. L'esprit humain tout entier à l'étude de problèmes d'un ordre de beaucoup supérieur, n'osait défendre les corps contre des fléaux qui décimaient la matière. En outre l'ignorance complète de la nature de ces maladies, et la malpropreté des populations étaient deux facteurs puissants de toutes les épidémies d'alors. L'hygiène moderne a fait subir un recul considérable à ces maladies, et disons dès maintenant qu'elles sont étroitement cantonnées dans certains pays, que nous désignons sous le nom de réservoirs de virus et d'où elles ne sortent qu'accidentellement. Ainsi, la peste est entretenue

aux Indes et y cause des centaines de mille morts par année. La lèpre règne endémiquement dans les pays d'Orient. Le choléra vient presque toujours des Indes. En 1895, le choléra a enlevé à la ville de Pékin le dixième de sa population. Avant l'intervention américaine, les Philippins perdaient quarante mille habitants par année de la variole. Ceci résulte du fait que ces populations ignorent l'hygiène et sont malpropres tout comme les populations de l'Europe au Moyen-Age. Aujourd'hui comme autrefois, les mêmes causes produisent les mêmes effets.

Au XVIII^e siècle l'hygiène fait peu de progrès. Cependant l'esprit scientifique s'est bien développé dans la deuxième moitié de ce siècle, et des relations étroites qui rattachent les sciences les unes aux autres, naît un mouvement vers l'organisation des moyens rationnels à opposer aux maladies qui décimaient l'Europe, mouvement qui caractérise le XIX^e siècle avec lequel s'ouvre une ère nouvelle, l'ère de l'hygiène publique.

Suivant en cela une tradition toujours chère, la France fut la première à donner l'exemple aux autres nations. Le conseil de salubrité de Paris, fondé en 1802, à l'instigation de Cadet de Gassicourt, par le préfet de police Dubois, fut la première institution permanente " nous dit Rochard ", ayant la santé publique pour objet. Ce conseil composé de toutes les illustrations scientifiques de l'époque, déploya une activité telle, qu'en dix ans, il statua sur quatre mille quatre cent trente questions. En 1836, deux ans après la terrible épidémie de choléra qui ravagea 52 départements et causa cent mille morts, l'Académie de Médecine fut invitée par le ministre du Commerce, à lui soumettre un plan général d'organisation pour les conseils de salubrité départementaux, qui furent créés par un arrêté du pouvoir exécutif en date du 18 décembre 1848. Et quatre mois auparavant avait été créé, le Conseil consultatif d'hygiène publique de France qui existe encore de nos jours.

Les Anglais qui avaient perdu cinquante-deux mille citoyens, dans l'épidémie de choléra à Londres, en 1832, s'engagent dans la

voie de l'hygiène publique, en établissant un service de statistiques en 1837. Connaître la grandeur du mal, le localiser, le suivre dans sa marche au moyen des statistiques, n'est qu'un commencement. La vaccine avait été découverte par Jenner, à la fin du XVIIIe siècle, et la médecine de tous les temps s'était efforcée de faire isoler les contagieux. Et si jusqu'à la fin du XIXe siècle, la préservation des maladies transmissibles, est plutôt théorique que pratique, c'est que jusque là, on ignorait la nature exacte du mal, on ne connaissait pas encore le monde des infiniment petits qui sont la vraie cause des maladies transmissibles; c'est que celui qui apporta comme on l'a dit, dans cette question " les idées tranquillement et innocemment révolutionnaires qui sont le fond de son œuvre ", n'était pas encore venu. Pour résoudre ces problèmes, il fallait un savant, un homme de génie, le plus grand français de son temps, il fallait Pasteur.

Pasteur donne à la médecine une orientation nouvelle et consacre définitivement la science de l'hygiène publique appuyée, cette fois, sur une base solide et inébranlable: la connaissance précise de la cause et du mécanisme des maladies transmissibles, et la connaissance des moyens efficaces à leur opposer.

" Tant que Pasteur n'a étudié que la levure de bière, nous dit Duclaux, il n'a fait que révolutionner la brasserie. Mais, quand il a touché aux germes pathogènes, la maladie joue un tel rôle dans le monde, que c'est l'humanité tout entière qui a été remuée de fond en comble par le revirement d'idées sorties de ces découvertes. "

Aussi avec Pasteur, s'ouvre une ère nouvelle, et cette fois c'est celle des conquêtes.

Sous l'inspiration de Bretonneau et de Trousseau, la spécificité de la fièvre typhoïde avait été reconnue au début du dernier siècle, lorsqu'en 1881 le bacille cause de la maladie est découvert, et que vers 1889, Chantemesse et Widal démontrent son origine hydrique. Quels résultats ces découvertes ont-elles donnés? Eh bien la

fièvre typhoïde a été réduite partout où l'on a fait l'assainissement du sol et la purification de l'eau potable. Ainsi, par exemple, à Munich, alors que l'approvisionnement en eau potable se faisait par des puits, lesquels étaient infectés par les puisards, la mortalité par fièvre typhoïde était de 291 par cent mille habitants, mais elle descendait à 10 aussitôt que la ville fut pourvue d'un système d'égoûts et que l'approvisionnement d'eau fut amélioré en allant puiser celle-ci à distance. La réduction de la mortalité a été ici de 97%.

Un autre exemple qui montre ce que l'assainissement de l'eau potable a fait non seulement contre la fièvre typhoïde, mais aussi contre le choléra, est le suivant : En 1892, une épidémie de choléra ravageait la ville d'Hambourg et cependant ses deux voisines, Altona et Wandsbek, quoique contigües étaient épargnées. Les conditions sanitaires de ces trois villes ne formant qu'une seule agglomération humaine, étaient les mêmes, excepté en ce qui regardait l'approvisionnement de l'eau. Wandsbek recevait l'eau d'un lac et filtrée, Altona filtrait l'eau de l'Elbe, Hambourg prenait son eau de l'Elbe sans la filtrer. Depuis que Hambourg a de l'eau filtrée, le choléra n'a plus reparu, malgré que ce soit un port de mer à trafic considérable. Non seulement la filtration de l'eau lui donne actuellement contre le choléra la même protection qu'elle avait donné à ses voisines Altona et Wandsbek, mais elle a réduit de 80% la mortalité par la fièvre typhoïde. Cette mortalité était en moyenne de 39 par cent mille habitants, de 1880 à 1892 ; elle tomba à 18 en 1893 et à 7 les années suivantes.

La ville de Lawrence dans l'état de Massachusetts, nous donne la même démonstration. Avant 1893, la ville distribuait à ses habitants l'eau de la rivière Mérémac, souillée par les eaux d'égoûts de la ville de Lowell, située en amont ; la mortalité par la fièvre typhoïde était alors de 105, mais elle tomba à 22 en 1896 après la construction d'un filtre.

Une comparaison entre Pittsburg, New-York et Vienne au

point de vue de la mortalité par la fièvre typhoïde, est très démonstrative. Pittsburg prend son eau dans une rivière très souillée, mortalité 131 par cent mille habitants; New-York a un bon approvisionnement d'eau, mortalité 17; Vienne puise son eau dans les montagnes, mortalité 3.

Albany et Troy qui puisent l'eau dans la même rivière, ont eu pendant longtemps, une mortalité typhique très élevée. Or depuis 1900, la ville d'Albany filtre l'eau de la rivière, tandis que Troy ne la filtre pas; résultat, réduction de la mortalité par la fièvre typhoïde, de 75% à Albany, à Troy 0.

La ville de Chicago a réduit sa mortalité de 82 qu'elle était en 1895, à 17 en 1907, non en filtrant l'eau, mais en construisant un canal spécial pour conduire ses eaux d'égoûts ailleurs que dans le lac Michigan qui lui fournit son eau potable. Cette gigantesque entreprise a coûté des millions et cela prouve que l'on reconnaît maintenant la valeur de la vie humaine sauvegardée par l'hygiène.

La fièvre typhoïde recule chaque année partout où l'on a entrepris la lutte contre elle. Il en est de même de la diphtérie, ce cauchemar des mères d'autrefois qui enlevait plus de la moitié des enfants qu'elle attaquait. Depuis la découverte du sérum anti-diphtérique par le docteur Roux, élève et successeur de Pasteur, la mortalité par la diphtérie n'est plus que de 11%. Cette mortalité serait réduite partout à 0, si dans chaque cas on s'empressait d'injecter le sérum dès les premiers jours. En effet d'après les statistiques des hôpitaux de Londres, il appert que si on a recours au sérum le premier jour, il y a 0 mort; le deuxième jour 5 morts; le troisième jour 11 morts; le quatrième jour 19 et le cinquième jour 20. Voilà donc une arme défensive dont on ne saurait discuter l'efficacité.

La tuberculose, surnommée la peste blanche des temps modernes, cède chaque année de plus en plus devant les harcèlements de l'hygiène publique. Voyez en effet la réduction de la mortalité tuberculeuse en Angleterre et aux États-Unis, pour ne prendre

que deux exemples qui se corroborent l'un en Europe, l'autre en Amérique, car la similitude des résultats là et ici, démontre l'efficacité des moyens. Ainsi, en Angleterre et au Pays de Galles, la statistique démontre une décroissance progressive à partir de 1851. Dans la décade de 1850 à 1860, la mortalité tuberculeuse était de 348 par cent mille habitants; elle n'est plus que de 172 dans la demie décade de 1900-1906. Exactement la même chose aux Etats-Unis, où en 1880, la mortalité tuberculeuse était de 362 et seulement de 183 en 1907. Cette conquête sur la tuberculose est merveilleuse quand on se rend compte combien nombreux sont les facteurs sociaux qui se coalisent pour produire cette maladie sociale. La découverte du bacille tuberculeux en 1882, eut pour résultat immédiat de substituer aux notions vagues et imprécises de fatalité et d'hérédité, qui avaient été admises jusque là, les notions plus exactes et plus précises que cette maladie est microbienne et contagieuse. C'était le triomphe des idées pastoriennes.

Deux autres maladies dont on diminue de beaucoup la morbidité et la mortalité par l'application méthodique des principes pastoriens, l'isolement et la désinfection, bien que les microbes n'en soient pas encore connus, sont la scarlatine et la rougeole. Dans l'état du Massachusetts, avant que l'on fasse l'isolement des cas de scarlatine et que l'on mette en pratique la désinfection, on comptait 7 par dix mille de population et seulement un après l'application de ces moyens. Même résultat dans l'état du Michigan, où les statistiques et l'application des lois de l'hygiène sont bien faites. Ainsi pour la rougeole avant la période d'isolement et de désinfection, la mortalité était de 43, et seulement de 2 après.

La variole, qui fit de si terribles ravages durant le Moyen-Age, est aujourd'hui vaincue et disparue des pays qui veulent la combattre par la vaccination bien appliquée. Voilà une vérité dont il semble superflu de parler, mais permettez-moi d'appuyer sur ce sujet, car la vaccine vieille aujourd'hui de cent vingt ans n'a jamais connu la défaite. La variole a toujours évacué la place de-

vant elle. Avant que Jenner eut trouvé et fait connaître la vaccine, la mortalité était de cent par mille habitants en Angleterre; elle tomba à moins de un par mille, de 1832 à 1854, à la suite de la vaccination gratuite, et elle tomba d'avantage à 0.2 de 1854 à 1898, à la suite de la vaccination obligatoire seulement pour les enfants. Si nous consultons les statistiques de la Suède, nous voyons que la mortalité avant la vaccination était de 165 par cent mille habitants, de 55 après la vaccination facultative et de 18 après la vaccination obligatoire.

La Hollande avait une mortalité par la variole de près de 90 par cent mille habitants avant la loi de 1873; elle tomba à une moyenne de cinq après. Les résultats sont identiques en France, en Prusse, en Autriche, en Allemagne.

Passons maintenant en Amérique et constatons ce que la vaccine y est venu réaliser. Les Américains en battant les Espagnols arriérés en fait d'hygiène, se trouvaient à prendre possession de territoires très insalubres, dangereux à fréquenter et à habiter à cause de maladies endémiques très meurtrières. L'une de ces maladies, la variole, faisait en 1897, pendant la période espagnole, aux Philippines, quarante mille morts, mais les Américains ayant vacciné trois millions sept cent mille Philippins, la mortalité y tomba à 304 en 1907 et à 0 en 1908.

A Porto-Rico, il y avait sous le règne espagnol 621 morts par an causées par la variole; sous le règne américain, la vaccination fit tomber cette haute mortalité à 3 seulement. Même résultat à la Havane. Huit ans avant la conquête les statistiques locales accusaient trois mille morts par variole, mais en 1899 l'année qui suivit l'intervention américaine, il n'y eut que quatre morts et 3 seulement l'année suivante.

Deux autres maladies très meurtrières rendaient ces pays dangereux et causaient des pertes économiques considérables: ce sont la *fièvre jaune* et la *malaria*. C'est la connaissance de la cause de ces deux maladies et la connaissance du mécanisme de leur trans-

mission, qui a donné tant d'efficacité à la lutte entreprise si énergiquement contre elle par les Américains. Dès 1881, le Docteur Finlay avait eu l'idée que la transmission et la propagation de la fièvre jaune se font par un moustique spécial appelé *Stégomyia fasciata*. Cette théorie fut confirmée par un médecin de l'armée Américaine, le docteur W. Reed, qui se fit volontairement piquer par un moustique et paya de sa vie l'expérience tentée pour enrichir la science d'une certitude nouvelle. Reed avait vu mourir quelque temps auparavant son collègue Lazear, et tous deux faisaient partie de la commission américaine instituée par le général Wood pour étudier la fièvre jaune. Lazear était mort presque tout de suite de l'infection. Les hommes de science, qui s'adonnent à de telles études font preuve d'un courage et d'une abnégation dont le public ne se rend certainement pas compte. Aussi est-il légitime, que la science inscrive dans ses annales et que le public connaisse et salue au passage, le nom de ces hommes valeureux qui paient de leur vie, leur dévouement à la science et à l'humanité.

A partir de la minute où les hygiénistes américains furent éclairés sur la transmission de la fièvre jaune, l'organisation sanitaire de la ville de la Havane fut établie militairement. La victoire fut rapide et complète. L'année qui a précédé cette lutte contre le moustique spécial, c'est-à-dire en 1896, la mortalité par la fièvre jaune avait été de 1282; en l'année 1897 elle fut réduite à 858, en 98 à 136, en 1901 elle tomba à 18 en tout et enfin 1902 à 0. Les années suivantes, le résultat est rigoureusement le même, c'est-à-dire qu'on a enregistré aucun décès. Ici, c'est plus qu'une conquête, c'est une victoire définitive.

La malaria sévissait aussi à la Havane. Aussi a-t-elle été combattue efficacement par les hygiénistes américains. Cette maladie est transmise par un moustique, l'anophèles. Ce moustique puise le germe pathogène en piquant des malades et l'inocule en piquant un individu sain. Ce fait a été mis en évidence par l'expérience qu'a faite sur lui-même au risque de sa vie un médecin de Liverpool, le

Docteur Manson. Voici dans quelles circonstances : en 1900, les docteurs Sambon et Low de la London School of Tropical Medicine, étudiaient la malaria dans la campagne romaine. Des moustiques, qui avaient piqué des individus souffrant de malaria, furent capturés et expédiés à Liverpool, au docteur Manson. Celui-ci se fit piquer par ces moustiques et fut inoculé de la terrible malaria. Les Américains appliquèrent avec méthode et tenacité les enseignements qui se dégageaient de ces faits : ils assainirent le sol couvert de marais ou de mares, et ils firent la chasse aux moustiques. La mortalité par malaria avait été à la Havane de 909 en 1899, elle tomba à 23 en 1907.

Il y a quelques 18 ou 20 ans, la Havane passait à juste titre pour l'une des villes les plus insalubres, comme celle où les gens venus d'Europe courraient le plus grand risque de prendre la fièvre jaune, la malaria ou la variole. Depuis 12 ans, l'état sanitaire s'y est tellement amélioré qu'aucune ville de l'Amérique intertropicale ne présente une égale sécurité.

Vous connaissez tous, Mesdames et Messieurs, l'histoire du percement de l'isthme de Panama, vous ignorez peut-être le côté sanitaire de cette affaire. Ferdinand de Lesseps, après avoir heureusement accompli le travail herculéen du percement de l'isthme de Suez, eut l'ambition de doter le monde du canal de Panama. On sait la lamentable catastrophe dans laquelle est venue sombrer cette héroïque aventure. De Lesseps et ses nombreux collaborateurs, tant ingénieurs qu'ouvriers, ont été les victimes d'un état sanitaire effroyable contre lequel ils étaient entièrement désarmés. Le paludisme et la fièvre jaune ont tué des milliers de personnes. La mortalité générale élevée découragea les meilleurs esprits et l'entreprise dut être interrompue, laissant derrière elle un grand désastre financier. Vingt-cinq ans plus tard, la prophylaxie du paludisme et de la fièvre jaune étaient connues, les conditions sanitaires devenaient normales, et les travaux pouvaient être repris et menés à bonne fin par les Américains. Le parachèvement du canal de Panama résulte donc des conquêtes de l'hygiène moderne.

Cependant les Américains ne sont pas les seuls à assainir les pays insalubres. L'hygiène a produit des merveilles dans les colonies françaises.

L'Algérie, qui au début de la conquête a été le tombeau de milliers de soldats français, est aujourd'hui la perle des colonies de la France et visitée par de nombreux touristes.

A Madagascar, le général Galliéni, après s'être servi de ses soldats pour faire la conquête de l'île, s'est servi des médecins hygiénistes pour l'assainir et répandre les bienfaits de l'hygiène et de la civilisation. Son premier pas dans cette voie fut la création d'un Institut Pasteur et d'une école de Médecine en 1896. Les résultats furent qu'à partir de cette date, la mortalité infantile, qui atteignait 30%, tomba à 12 à Tananarive, et l'accroissement de la population qui était jadis de cinq par mille atteignit 24 par mille. Même résultat à Tamatave qui d'une ville très insalubre et inhabitable aux Européens, est devenue une ville salubre avec des rues bien entretenues, des jardins publics et des maisons entourées de verdure.

Alors que l'hygiène remportait sur les maladies infectieuses les victoires que je viens de vous signaler, alors qu'elle donnait à l'expansion coloniale et civilisatrice des grandes puissances les plus beaux bijoux dans l'écrin de leurs colonies, cette science complétait son œuvre en diminuant la mortalité générale et en prolongeant chez tous les peuples, qui la mettent en application, la durée moyenne de la vie. En effet, en Angleterre, aussitôt que les principes de la science pastoriennne furent appliqués, la mortalité descendit progressivement, d'abord à 20 par 1000 habitants en 1880, à 17.9 en 1889 et à 15.4 en 1906. Donc, depuis le fameux "Public Health Act" de 1875 jusqu'à nos jours, des centaines de mille vies ont été épargnées.

Toutes les maladies cédèrent plus ou moins devant les premières applications de l'hygiène publique, partout en Angleterre. Mais à Londres les résultats furent encore plus marqués: De 50 par 1000 la mortalité tomba à 19.1.

Et si on promène les regards sur les statistiques des autres pays qui ont appliqué les mêmes principes, on constate à peu près les mêmes résultats. Aussi à Buxelles, aujourd'hui Bruxelles la désolée, la mortalité descendit de 31. à 22.9 par mille; à Paris et à New York, de 25 à 20; à Boston de 23 à 20; enfin à Chicago de 19 à 16 et plus récemment à 13 qui est le plus bas chiffre obtenu jusqu'à présent.

La durée moyenne de la vie, qui n'était que de 20 ans au XVI^e siècle et de 30 ans à la fin du XVIII^e, est aujourd'hui de 46 ans et même de 50 en Suède. Ce qui prouve que c'est bien à l'hygiène qu'est dû ce progrès, c'est qu'aujourd'hui, les peuples qui la négligent, sont au même point que nos ancêtres du Moyen-Age, et que c'est chez eux que l'on retrouve la peste, la lèpre et le choléra.

Et pour couronner cette œuvre déjà grande, que dire maintenant de la conquête de l'hygiène sur la guerre elle-même. Alors que dans le passé on avait vu la maladie terrasser à elle seule plus de soldats que l'ennemi, on constate aujourd'hui, comme on avait déjà pu le vérifier après la guerre Russo-Japonaise, que l'hygiène, entrant en scène, réussit à sauver plus de vie que n'arrivent à en détruire tous les perfectionnements de l'armement moderne.

Depuis quelque temps, les serviteurs serviles de Guillaume le dégénéré, proclament partout que la science nous est venue de leur pays. Sans vouloir répondre à cette thèse, voyons donc d'où nous vient la science de l'hygiène. Ce sera pour nous, l'occasion de dire un mot des conquérants.

Et d'abord Pasteur ! L'influence de son œuvre est incontestable ; qu'il me suffise de vous rappeler qu'il a été surnommé et qu'il est véritablement le père de l'hygiène moderne. En 1887 il isole la bactérie charbonneuse. Ce que Jenner, un anglais, avait fait empiriquement en 1796, avec son vaccin contre la variole, Pasteur le réalise rationnellement et scientifiquement, lorsqu'il découvre les vaccins contre le choléra des poules et celui contre le charbon en 1881.

Un élève de Pasteur, Louis Thuillier, trouve le microbe du rouget du porc et Pasteur lui-même trouve le vaccin. Et puis c'est le vaccin anti-rabique qu'il invente en 1885, trente ans avant la découverte de l'agent pathogène de la rage, découverte que l'on doit à Noguchi, un médecin japonais.

C'est le docteur Roux, élève de Pasteur, qui invente le premier février 1894 le sérum anti-diphtérique. La diphtérie est vaincue! Mais ici se présente le nom d'un boche, le docteur, plus exactement l'espion Behring. Celui-ci s'appuyant sur les travaux déjà exécuté par M. Roux lui-même, veut escamoter à ce dernier la découverte qu'il vient de faire. Mais la tentative ne réussit pas et le sérum contre la diphtérie demeure une œuvre toute française, exclusivement française.

Puis c'est aussi un médecin français, Laveran, qui a vu pour la première fois les flagella de l'hématozoaire, cause de la malaria, et indique en même temps que l'agent vecteur pourrait bien être un moustique. Un médecin anglais Ronald Ross démontre que ce moustique, c'est l'anophèle.

L'histoire de la fièvre typhoïde est toute entière entre les mains des français, sauf la découverte du bacille lui-même. La notion de spécificité fut établie, nous l'avons vu, bien longtemps avant la découverte du bacille typhique. En 1892, Chantemesse et Widal, font les premiers essais qui les conduisent à la découverte expérimentale du vaccin anti-typhique. C'est à la suite de ces travaux, que les savants des autres pays font les mêmes expériences. La vaccination contre la typhoïde est aujourd'hui en honneur dans toutes les grandes armées, et reçoit la confirmation de sa très grande efficacité au cours de la guerre actuelle.

Un français, Beaupérthui, voyageur du Muséum de Paris et médecin à Comuana, au Vénézuéla, prophétise dès 1854 que la fièvre jaune est transmise par un moustique dont il donne la description. Nous avons vu précédemment la part d'honneur qui revient aux médecins américains de la Havane, dans l'étude de cette maladie, et sa prophylaxie.

De même pour la peste, c'est un bactériologiste français, le docteur Yersin, de l'Institut Pasteur, qui découvre le bacille pesteux en 1894 à Hong-Kong, et en 1898, c'est le docteur Simond, envoyé par l'Institut Pasteur à Bombay, qui établit d'une manière exacte le mode de propagation le plus fréquent de la maladie et sa prophylaxie.

Mais parmi tous ces conquérants, où sont donc les représentants de la fameuse culture? Nous en avons rencontré un, c'était un espion qui voulait se faire voleur. En voici deux autres: Koch découvre le bacille de la tuberculose, et Eberth celui de la fièvre typhoïde; c'est vrai! mais ils ne sont pas allés plus loin. Nous venons de voir que toute l'histoire de la fièvre typhoïde appartient à la France. Je ne reviendrai pas sur ce point. Pour ce qui est de Koch, celui qu'en Barbarie on proclame le plus grand bactériologiste des temps modernes, il mérite moins que notre mépris, car il a injustement attaqué l'honorabilité scientifique de Pasteur, et dans sa vie il y a un moment que les historiens, même ceux qui ne lui sont pas favorables, se refusent à nous raconter. Et d'ailleurs, en découvrant le bacille tuberculeux, il avait été devancé par un jeune agrégé du Val-de-Grâce de Paris, Jean Antoine Villemin, qui en 1865 apportait à l'Académie de Médecine, la démonstration expérimentale de la virulence, de la spécificité et de la transmissibilité de la tuberculose. La prétendue science allemande ne s'élève pas jusqu'aux sommets d'où le regard des savants embrasse de tels horizons.

On a encore présent à la mémoire, le bruit fait autour de la tuberculine de Koch et du sérum anti-tuberculeux de Friedmann. Dès le début, Koch et Friedman ont tous deux laissé croire que le remède spécifique de la phthisie était trouvé. Deux marchands lançaient leurs produits dans le commerce, rien de plus. Aussi la tuberculine de Koch n'a-t-elle pas tardé à prendre le rang qui lui convenait comme moyen de diagnostic, plus spécialement utile aux vétérinaires. Quant au sérum de tortue de Friedmann, la banqueroute scientifique de cette découverte, ne s'est pas fait attendre.

Aussi bien, est-il permis de se demander si ce n'est pas pour venger de tels insuccès que les médecins allemands ont détourné l'hygiène de ses voies humanitaires durant le présent conflit, pour la conduire dans le chemin du crime contre l'humanité: " Car, nous dit le docteur Fiessinger, l'étincelle étant mise aux poudres, l'homme se venge de son infériorité intellectuelle par les engins de destruction mis au service de ses jalousies et de ses rancunes. "

Non, Mesdames et Messieurs, la science de l'hygiène ne nous vient pas d'Allemagne, comme semblent le croire, aujourd'hui, ceux qui ne sont pas initiés.

Vous avez vu les conquêtes et les conquérants. Et les hommes qui ont fait ces choses sont grands, et leurs œuvres dignes d'eux. Ils ont compris que la maladie est un accident, que l'inhumanité est un vice. Ils ont voulu fortifier la race, protéger et développer la santé de leurs concitoyens, rendre leurs corps

" Beaux et fiers comme le tronc des hêtres
Comme tout ce qui naît et croît en liberté,
Ressusciter pour eux l'âme de leurs ancêtres,
Toute faite d'élan, de force et de clarté. "

Voilà l'hygiène, Mesdames et Messieurs, telle que nous la comprenons aujourd'hui.

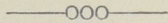
Au cours de l'étude que nous venons de faire, nous avons suivi sa marche lente, mais progressive à travers les âges, nous avons admiré ses magnifiques découvertes, et nous nous sommes respectueusement inclinés devant les hommes qui, avec le souffle de leur inspiration, lui ont donné l'empreinte de leur génie.

Science de protection de l'homme contre l'hostilité toujours en éveil de la nature, l'hygiène est une science vraiment vivante. Les conquêtes qu'elle fait pour l'individu, elle les donne à la société. Celle-ci ne marchande pas son admiration à cette science. Elle lui demande des conseils et reconnaît qu'en hygiène, elle ne peut les demander qu'à elle.

Aussi bien la vertu civilisatrice qui se dégage de l'hygiène, reprend-t-elle sa place dans l'esprit des législateurs, des philosophes et des moralistes de notre époque.

Comme leurs prédécesseurs d'Athènes et de Rome, ils comprennent que, quelles que soient les lois auxquelles les peuples sont soumis, quelles que soient les doctrines philosophiques qui prévalent chez eux, quelles que soient les religions qu'ils honorent, les manifestations de la vie sociale de ces peuples sont le reflet de la santé de toute la nation.

La nation forte et saine fait la patrie plus grande et plus belle.



ANALYSES



REVUE DES REVUES



L'Avenir Médical, mai, 1917.

Dès 1915, une revue médicale de Lyon, préconisait, sous le nom de "Traitement Lalumière", les injections de persulfate de soude contre le tétanos. Mr. W. du Bouchet rapporte les nombreux cas qu'il a guéris, par injections intraveineuses de persulfate de soude associé au sérum antitétanique. Il y a lieu de se demander si le succès ne relève pas exclusivement de la sérothérapie. Mais, outre que le sérum n'a aucune action curative que très inconstante, le fait que l'amélioration ne recommence qu'avec les injections de persulfate de soude plaide bien en faveur de la spécificité de cette association médicamenteuse.

Les grandes lignes du traitement sont les suivantes.—Isolement du malade, injections classiques de sérum antitétanique; injections intra-veineuses de persulfate, à la dose de 20 à 40 cc. par jour, suivant l'acuité des symptômes.

L'auteur comparant son traitement à celui de Bacelli, reproche à ce dernier son peu d'efficacité, sa toxicité et la violence de la réaction locale; et il réclame pour le sien des résultats constants, sans accidents fâcheux, sauf quelques vomissements. La méthode est à l'essai.

Journal de Médecine de Bordeaux, juillet 1917.

“Vaccination antigonococcique par voie stomacale”

Malgré la surprise qu'ont ces trois termes de se voir accolés les uns aux autres, ils n'en sont pas moins vrais. On prend ce vaccin en pilules, et l'immunisation, pour se produire “in petto”, n'en est pas moins réelle. C'est du moins ce que prétend la maison “Lumière”, qui a baptisé son produit du nom de “Rhéantine”.

La Presse Médicale, 12 juillet 1917.

Après le traitement chirurgical, après la levure de bière, après les métaux colloïdaux, après même les auto-vaccins, simples ou sensibilisés, le furoncle et son agent le staphylocoque voient se lever contre eux un nouvel agent thérapeutique: l'étain.

Dans un article étayé de 50 observations, MM. Frouin et Grégoire, ont rapporté les cures remarquables obtenues par l'administration de l'étain dans les affections à staphylocoques, la furonculose en particulier. Ils avaient remarqué depuis longtemps, que les étameurs n'ont jamais de furoncles. Après s'être assurés “in

vitro ", que l'étain métallique et ses sels influençaient défavorablement le développement des cultures, ils ont expérimenté sur des animaux.—Les animaux qui avaient reçu les cultures saupoudrées d'étain, de même que ceux qu'on traitait par l'étain, après inoculation de cultures virulentes, se sont montrés beaucoup plus refractaires que les animaux témoins. Au cours de ces expériences, MM. Frouin et Grégoire se rendirent compte que l'étain et ses sels s'éliminent très lentement,—et chose importante, sans donner aucun symptôme d'accumulation ni de toxicité.

Expérimenté sur l'homme, la méthode a donné, paraît-il, les résultats les plus concluants: Aucun phénomène d'intolérance, aucune réaction locale ou générale, disparition des furoncles en quelques jours. Les cas les plus rebelles ont nécessité jusqu'à 15 jours de traitement.

L'auteur emploie le mélange d'étain et d'oxyde, qu'il appelle " StannoxyI ", à la dose moyenne de gramme 0.75 par jour, et par voie stomacale. Il va sans dire que pour les besoins de sa cause, il trouve beaucoup à reprocher aux anciens traitements: aux pansements humides de diffuser l'infection dans les parties voisines; à la levure de bière de ne pas agir ou si peu; aux vaccins opsoniques, la longueur, l'inconstance, la complication et même les dangers du traitement.

La cure de la furonculose par l'étain serait donc l'idéale, d'après M. Frouin.

Les cas d'acné, aussi, cèdent rapidement à la nouvelle médication. Mais il n'y a pas lieu de s'arrêter en si bon chemin. L'auteur prétend pouvoir relancer le staphylocoque jusques dans les foyers d'ostéomyélite, pour la raison toute simple que l'ostéomyélite est le " furoncle de l'os " ? . . .

Quoi qu'il en soit, l'humble métal semble appelé à jouer un rôle thérapeutique précieux; et un jour viendra, peut-être, où l'on pourra dire, sans trop forcer la métaphore: " Faire étamer ses staphylocoques, " comme on dit " Faire plomber ses dents ".

R. P.

NOTES pour servir à l'histoire de la Médecine au Canada

Par les Drs M.-J. et GEO. AHERN (*suite*)

Dès son arrivée en Acadie, Louis Hébert s'était acquis l'affection des Français et des sauvages. Les services qu'il rendait à ces derniers pendant leurs maladies, les guérisons étonnantes qu'il opérait, le faisaient passer pour un être extraordinaire. Le chef de la tribu, Henry Membertou, grand ami d'Hébert, étant tombé malade vint se mettre sous ses soins. Il était atteint de dyssenterie et mourait quelques jours plus tard, le 18 septembre 1611. (9)

Hébert repassa en France en 1613 après la prise de Port Royal par Samuel Argall. En 1616 Champlain aussi revint en France. Là, pour parler le langage pittoresque du P. LeClercq, "il n'oublait rien pour soutenir son entreprise (sa colonie) malgré tous les obstacles qu'il y rencontrait à chaque pas, mais on peut dire que ce qu'il obtint de plus avantageux, fut de persuader le sieur Hébert de passer en Canada avec toute sa famille". (10)

Champlain n'eut aucune difficulté à persuader Hébert. Ces deux hommes s'étaient connus et appréciés à leur juste mérite, dix ans auparavant, en Acadie, et l'amitié qui les unissait était aussi franche que solide.

Le navire, commandé par le capitaine Morel et ayant à son bord outre Champlain et la famille Hébert, les Pères Recollets Joseph et Paul Huet, laissa Honfleur le 11 mars 1617. La traversée fut dure et près du grand banc de Terre-Neuve ils furent en danger de périr. Le Père Joseph, voyant que tout secours humain était incapable de les sauver, implora celui du ciel par des vœux et des prières publiques sur le vaisseau. "Il confessa tout le monde et se mit luy mesme en état de paraître devant Dieu. On fut touché de compassion et sensiblement attendri quand la dame Hébert éleva par les écouils le plus petit de ses enfants afin qu'il receut aussi bien que tous les autres la bénédiction de ce bon Père." (11)

a. Reproduction interdite.

9. N.-E. Dionne, *loc. cit.*, vol. I, p. 199.

10. Le Père LeClercq, *Etablissement de la Foi*, pp. 104, 105.

11. *Ibid.*, pp. 108, 109.

Ils arrivèrent enfin à Tadoussac vers le 15 juillet. Hébert avait deux filles et un petit garçon lors de son arrivée. (12)

Avant son départ il avait obtenu dix arpents de terre. Il commença aussitôt à les défricher et se prépara à les ensemençer le printemps suivant. "C'est le terrain sur lequel se trouvent la cathédrale, le séminaire et cette partie de la haute-ville qui s'étend depuis la "rue Ste-Famille jusqu'à l'Hôtel-Dieu. Il bâtit une maison et un "moulin vers la partie de la rue St-Joseph où elle reçoit les rues "St-François et St-Flavien. Ces édifices paraissent avoir été les "premiers qui aient été élevés sur l'emplacement occupé par la "haute-ville". (13)

Ce ne fut que trois ans après, en 1620 que Champlain se décida à amener sa propre famille dans la colonie qu'il avait fondée. Pendant l'automne de cette année, suivant le P. LeClercq ou au printemps de 1718, d'après Sagard, le Père Le Caron bénit le premier mariage qui se fit au Canada, celui d'Anne Hébert, fille aînée de Louis Hébert, avec Etienne Jonquest, natif de Normandie. (14)

Madame Jonquest mourut en 1619, "en travail d'enfant", et son mari mourut peu après. (15)

En 1621 Louis Hébert maria sa seconde fille, Marie-Guillemette, à Guillaume Couillard. Ce mariage fut célébré le 26 août dans la chapelle de "l'habitation" en présence de Champlain et de tous les Français. Cette union fut heureuse. Moins de quatre vingts ans après, le P. Le Clerc remarqua que la postérité d'une fille d'Hébert, Guillemette, mariée à Guillaume Couillard, était devenue si nombreuse qu'elle comptait plus de 250 membres, et que plus de 900 personnes étaient alliées à cette famille.

12. Champlain, *Voyages*, IV, p. 109.

13. Ferland, *Notes sur les Reg. de N.-D. de Québec*, pp. 9, 10.

14. Ferland, *Hist. du Canada*, vol. I, p. 182.

15. Champlain, *Voyages*, 2e partie, p. 3, édit. de 1632.

Un des petits fils de Couillard obtint des lettres de noblesse.

Le troisième enfant d'Hébert s'appelait Guillaume. Il épousa à Québec, le premier octobre 1634, Hélène Desportes, fille de Pierre et de Françoise Langlois. Ils eurent trois enfants, Joseph, en novembre 1636, Françoise en janvier 1638 et Angélique, au mois d'août 1639. Guillaume Hébert mourut en 1639 et sa veuve épousa, le 9 janvier 1640, Noël Morin, charron. (16)

Le 23 février le duc de Montmorency expédia à Hébert les lettres de concession lui octroyant cette partie de la Haute-Ville de Québec sur laquelle s'élèvent la Basilique, le Séminaire et l'Université Laval. A la mort de Montmorency, Hébert résolut de faire confirmer cette concession importante. Il envoya au duc de Ventadour une supplique dans laquelle il rappelait les nombreux services qu'il avait rendus à la Nouvelle-France. Le duc de Ventadour s'empressa de ratifier la première concession.

" Henry de Lévis, duc de Ventadour, pair de France, lieutenant général pour Sa Majesté très Chrestienne au gouvernement de la province de Languedoc et Vice roy de la Nouvelle France.

" A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Salut :

" Scavoir faisons que Louis Hébert l'un des sujets et habitants
 " au susdit païs de la Nouvelle France, nous a fait dire et remon-
 " trer que depuis plusieurs années, il a souffert de longs et pénibles
 " travaux, périls et despenses supportées sans intermission à la
 " découverte des terres de Canada et qu'il est le chef de la pre-
 " mière famille qui ait habité depuis l'an seize cens jusque à pré-
 " sent, laquelle il a conduit même avec tous ses biens et moyens
 " qu'il avait à Paris ayant quitté ses parents et amis pour donner
 " ce commencement à une colonie et peuplade chrestienne en ces
 " lieux et contrées qui sont privés de la connaissance de Dieu pour
 " n'estre esclairez de la Sainte Lumière, auxquelles fins s'estant

16. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, pp. 301, 302. Couillard-Després, *loc. cit.*, p. 122.

“ le dict Hébert arrêté près le grand fleuve St-Laurens, au lieu de
“ Québec joignant l’habitation qui est entretenue par la société par
“ Sa Majesté et, par nous confirmée, il auroit par son travail et
“ industrie assisté de ses serviteurs domestiques deffrichée cer-
“ taine portion de terre comprise dans l’enceinte d’un clos, et fait
“ bastir et construire un logement pour luy, sa famille et son bes-
“ tail; desquelles terres logement et enclos il auroit obtenu de
“ Monsieur le duc de Montmorency nostre prédécesseur vice-roy
“ le don et octroy à perpétuité par les lettres expédiées le samedi
“ quatriesme février mil six cens vingt trois; Nous pour les consi-
“ dérations sus-alléguées et pour encourager ceux qui désireront
“ cy-après paupler et habiter le dit païs du Canada, avons donné,
“ ratifié et confirmé, donnons, ratifions et confirmons au sus-dit
“ Louis Hébert et ses successeurs et héritiers et suivant le pouvoir
“ à nous octroyé par Sa Majesté toutes les susdites terres labou-
“ rables deffrichées et comprises dans l’enclos du dit Hébert en-
“ semble la maison et bastimens ainsy que le tout s’estant et com-
“ porte au dit lieu de Québec sur la grande rivière ou fleuve St-
“ Laurens pour en jouir en fief noble par luy ses héritiers et ayans
“ causes a l’advenir comme de son propre et loyquant acquest et en
“ disposer pleinement et paisiblement comme il verra bon estre, le
“ tout relevant du fort et chasteau de Québec aux charges et con-
“ ditions qui luy seront cy après par nous imposées et pour les
“ mesmes considérations avons faict don au dict Hébert et à ses
“ successeurs, hoirs et héritiers de l’estendue d’une lieue française
“ de terre située proche le dict Québec sur la rivière St-Charles
“ qui a esté bornée et limitée par les sieurs Champlain et de Caen
“ pour les posséder, deffricher, cultiver et habiter ainsy qu’il ju-
“ gera bon estre aux mesmes conditions de la première donation,
“ faisant tres expresses inhibitions et deffenses à toute personne de
“ quelle qualité et conditions quelles soient de le troubler ny em-
“ pescher en la possession et jussance d’icelles terres, maisons et
“ enclos, enjoignant au sieur de Champlain nostre lieutenant géné-

“ral en la Nouvelle-France de maintenir le dict Hébert en sa
 “susedite possession et jouissance envers tous et contre tous. Car
 “telle est notre volonté.

“Donné à Paris le dernier jour de février mil six cens veint six.

(signé) De Ventadour.

Et plus bas

“Par mon dit Seigneur vice roy

Girardet

Scellé de cire rouge. (17)

Les membres de la famille de Louis Hébert n'étaient parvenus à défricher leurs terres qu'à force de courage et en surmontant mille obstacles. On les contrariait en toute occasion. On continua de les harceler lorsqu'ils eurent commencé à récolter assez de grains pour leurs besoins, car on les obligea alors de vendre leurs denrées à un prix fixé par la Compagnie qui seule pouvait les acheter. “Tout ceci (ajoute Champlain) se faisait à dessein de “tenir toujours le pays nécessaire et oter le courage à chacun “d'y aller habiter pour avoir la domination entière sans que l'on s'y put accroître.” La culture des terres avait été grandement négligée, car lorsque les Jésuites arrivèrent, l'on avait à peine défriché vingt arpents; encore ce travail était-il du, non aux compagnies mais aux Recollets et à la famille de Louis Hébert. (18)

Vers la fin de janvier 1627 Louis Hébert fit une chute sur la glace et se blessa si gravement que bientôt on désespéra de le ramener à la santé; les choses allèrent de mal en pis et il se prépara à mourir en chrétien. “Mais auparavant que de rendre son âme “entre les mains de son créateur, il se mit en l'état qu'il désirait “mourir, reçut tous ses sacrements de notre Père Joseph Le Ca-

17. Abbé Couillard-Després, *loc. cit.*, pp. 139, 140. N. E. Dionne, *Samuel Champlain*, vol. II, pp. 511, 512, 513.

18. Ferland, *Hist. du Canada*, vol. I, pp. 215, 219.

“ron, et disposa de ses affaires au grand contentement de tous les
“siens. Après quoi il fit approcher de son lit sa femme et ses en-
“fants, auxquels il fit une brève exhortation de la vanité de cette
“vie, des trésors du ciel, et du mérite que l’on acquiert devant
“Dieu en travaillant pour le salut du prochain.” (19)

Il recommanda ensuite les sauvages à sa femme, ses enfants et ses amis, et les supplia de les aimer comme il les avait aimés. Il partagea ses biens entre sa femme et ses enfants et donna le fief du Sault-au-Matelot à son fils Guillaume et celui de Lespinay à sa fille Guillemette. Enfin, “sur le soir de cette journée fatale, en
“présence de tous les Français et de plusieurs sauvages, il rendit
“son âme entre les bras de son Créateur”. (20)

La Colonie éprouva une perte cruelle par la mort de Louis Hébert, qui, après Champlain, avait pris la plus grande part à l'établissement de Québec et à l'avancement de la Nouvelle-France. “Ça été, dit Champlain, le premier chef de famille résidant au
“pays qui vivait de ce qu'il cultivait. Les autres habitants fai-
“saient la traite.” Il avait défriché et cultivé avec intelligence une portion de sa terre, et, déjà à sa mort, ses champs fournissaient largement à la subsistance de sa famille. (21)

On enterra solennellement le corps de Louis Hébert dans le cimetière des recollets, au couvent de St-Charles, comme il l'avait lui-même demandé quelques jours avant de mourir. Ce terrain ayant été bouleversé plus tard, on trouva ses ossements enfermés dans un cercueil de cèdre. En 1678 le père Valentin Le Roux, supérieur des recollets, les fit transporter dans la cave de l'église de ces religieux, à la Haute-Ville de Québec. Ils furent déposés à côté du corps du père Pacifique Du Plessis. (22)

19. Sagard, *loc. cit.*

20. Couillard-Després, *loc. cit.*, pp. 69, 71.

21. Ferland, *Hist. du Can.*, vol. I, p. 220.

22. Leclercq, *loc. cit.*, vol. I, p. 220.

Madame Couillard qui vivait encore alors, s'y fit transporter, voulant être présente à cette translation.

Hébert fut autant regretté des sauvages que des Français, car ils perdaient en lui un vrai père, un bon ami et un homme très zélé à leur conversion. Plusieurs sauvages convertis demandèrent à être enterrés près de lui.

On voit dans Ferland, vol. I, p. 228, que le 27 avril 1628 Guillaume Couillard commence à labourer avec une charrue traînée par deux bœufs. C'était la première fois qu'on employait une charrue au Canada.

Le 16 mai 1629 madame Hébert épousa Guillaume Hubou. Le mariage fut célébré par le Père Le Caron en présence de Champplain et d'Olivier Le Tardif. Elle mourut et fut enterrée à Québec, le 27 mai 1649.

HENRY, Edm.

Fils de Michel (marchand) et de Louise Briant, de St-Didier, diocèse de Langres, Champagne, Henry était chirurgien-major du régiment Royal Roussillon. (23)

Montcalm écrivant, de Montréal, au chevalier de Lévis en juin 1756, dit: " Lorsque le sieur Henry, chirurgien du Royal Roussillon sera arrivé, il faut lui confier la direction des hôpitaux " en l'absence du sieur Arnoux. " (24)

Le 25 février 1757 il part avec le détachement que le marquis de Vaudreuil envoie à Carillon.

Henry épousa à Longueuil, le 20 janvier 1760, Geneviève Fournier, fille d'Adrien et de Catherine Bouteiller, de Longueuil. Geneviève était âgée de 21 ans. Son père mourut huit jours après le mariage de sa fille. (25)

23. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. IV, p. 401. *Journal de Montcalm*, p. 160.

24. *Lettres de Montcalm au Chevalier de Lévis*, p. 19.

25. Tanguay, *loc. cit.*, vol. IV, p. 87.

De ce mariage naquit un enfant, Edme, qui fut baptisé à Longueuil le 15 novembre 1760.

Henry était à l'Hôpital-Général, Québec, le 25 mai 1760, car Malartic, écrivant de cet endroit à la même date au chevalier de Lévis, dit: " Je suis fort content de M. Arnoux qui vous rendra Henry et tous les chirurgiens dont nous pouvons nous passer. " (26)

Il passa en France avant novembre 1760, avec le régiment Royal Roussillon.

HENRY, Walter.

Walter Henry naquit à Donegal, en Irlande, le premier janvier 1791; il fit ses études classiques au Trinity College, à Dublin et étudia la médecine sous Sir Everard Home à Londres. Cependant il dit qu'il apprit plus de Benjamin Brodie, qui était jeune alors, que de Home. Il suivait les hôpitaux de Guy, St-George et St-Thomas. Il était membre de la Société médicale de l'hôpital Guy.

Après avoir passé l'examen du Collège Royal des Chirurgiens d'Angleterre et acquis le titre de M. R. C. S. Engl., il entra à l'armée comme assistant chirurgien et passa par les différents grades jusqu'à ce qu'il fut nommé chirurgien de l'état-major en 1839. En 1845 il fut député-inspecteur général des hôpitaux. Il fut chirurgien du 66^e régiment, de mai 1811 jusqu'à la fin de la guerre péninsulaire. Il servit avec le même corps pendant la guerre dans le Nepaul, aux Indes, en 1816-1817 et dans la rebellion de 1837-38 au Canada. Il était avec son régiment à Ste-Hélène pendant les quatre dernières années du séjour de Napoléon sur cette île. A la mort de celui-ci il prépara le bulletin d'autopsie qui fut publié par le gouvernement anglais, mais qu'il ne signa pas, parce qu'il n'était encore qu'assistant-chirurgien. De 1827 à 1841 il était au

26, *Manuscripts du Chevalier de Lévis. Lettres de divers particuliers au chevalier de Lévis*, p. 225.

Canada, et en 1834 il était à Toronto, où il a probablement pratiqué, car il raconte qu'il a soigné le Juge en Chef Sir Wm Campbell.

En 1839 il fit publier, à Québec, un ouvrage en deux volumes, intitulé: "Trifles from my portfolio, by a staff surgeon". Une deuxième édition a été publiée à Londres, en 1843 sous le titre de "Henry's Military life". C'est un ouvrage très intéressant à lire. Il y décrit, entre autres choses une journée de parade en septembre 1836, sur les plaines d'Abraham, sous les ordres du Lieutenant-Général Sir John Colborne.

De 1837 à 1845 il publia dans le journal "Albion" de New-York des lettres sous les noms de plume de Miles, Piscator, Scrutator. Les deux lettres signées Miles forment un court récit de ce qui s'est passé pendant la rebellion canadienne de 1837-38. Les lettres de Scrutator s'occupaient de questions politiques se rapportant à la Nouvelle-Ecosse. Elles étaient de Halifax en 1843-44.

Sous le nom de Piscator, il publia dans l'*Albion*, dont le rédacteur était le docteur Bartlett, deux lettres sur "La pêche au saumon au Canada".

En 1837 il fit devant la Société Littéraire et Historique de Québec, une conférence sur "Les habitudes de la famille des salmonidés", qui fut publiée dans les Transactions de cette société pour l'année 1837, vol. III, no 4, p. 347.

En 1839, Québec eut la visite de l'ambassadeur d'Angleterre aux Etats-Unis. Son Excellence, peu après son arrivée eut une indigestion de saumon frais et de "patates nouvelles" et le docteur Henry, chirurgien de la garnison, fut appelé et prescrivit la diète absolue. En ce moment il y avait aussi à Québec Sir C. et Lady Ogle, de Halifax, qui étaient, comme l'ambassadeur, les hôtes de Sir James Kempt, au château St-Louis. Un grand diner était commandé pour le soir en leur honneur, mais l'ambassadeur fut forcé de garder la chambre, le diner n'ayant pu être remis. On était au dessert et tous les convives portaient en ce moment la

plus grande attention à Sir James Kempt qui racontait un épisode de sa vie militaire, quand tout à coup un individu, coiffé d'un bonnet de nuit, d'une main tenant une chandelle tandis que de l'autre il retenait son pantalon, se précipita dans la salle à manger. C'était l'ambassadeur qui s'était trompé de chambre!!

Henry, dans son livre, rapporte l'exécution d'un soldat, condamné pour désertion et attentat contre la vie, dans le fossé de la citadelle (vol. II, p. 83).

En 1841, il fut transféré à Halifax où il demeura plusieurs années. En 1852 il fut nommé inspecteur général des hôpitaux au Canada et en 1856 il se retira avec sa demi-solde. Il est mort à Belleville, Ont. le 27 juin 1860.

Il avait épousé Liah Allan Geddes, fille du docteur Geddes et petite-fille du docteur Gamble. Il avait trois fils et deux filles. L'aîné de ses fils, Walter James, pratiquait, comme médecin, à Belleville et était associé au docteur Lister. Il était élève de l'Université McGill. Plus tard il se rendit à Ottawa où il exerça sa profession jusqu'à sa mort qui arriva le 2 septembre 1874. Il était âgé de 37 ans. C'était un praticien habile. (27)

HERBECQ, Nicolas François.

Fils de François et d'Anne Puissance, de St-Nicolas, évêché de Cambrai, en Flandre, Herbecq naquit en 1670, et le 28 décembre 1698 il épousa Catherine Mesnier, veuve de Louis de la Noue. Celle-ci mourut le 9 décembre 1708 à Batiscan et le 9 avril de l'année suivante Herbecq se remariait avec Marie-Charlotte Lesquier. Par sa première femme il eut trois enfants, et six par la seconde. Ils furent tous baptisés à Batiscan. (28)

Dans le quatrième volume de son dictionnaire (p. 492), Mgr Tanguay ne lui donne pas d'enfants par sa seconde femme.

27. Canniff, *The Med. Prof. in Upper Canada, 1783-1850*, p. 418. Henry, *Trifles from my portfolio*. Morgan, *Biblioth. Canad.*

28. Tanguay, *Dict. Gén.*, vol. I, p. 304.

Voici un certificat d'Herbecq " chirurgien des Cottes de batis-
 " cant et champlain certifie qu'à la requette de Noel carpentier il
 " s'est transporté chez ce dernier pour visiter Jeanne tousaint sa
 " femme qui était au lit avec des blessures a luy faites par le sieur
 " poctier. Ces blessures étaient au bras et une contusion à lado-
 " maint où je crois que le contre-coup ne peut pas être sans grande
 " douleur. Elle a besoin d'une garde pour la soigner. Elle a tombé
 " en syncope en ma present.

" Fait à champlain ce 24 d'aou 1707.

Fr herbecq. " (29)

Herbecq est mentionné aux Actes du Père Didace: " Sieur
 " Herbé Chirurgien demeurant à Batiscan, qui avoit vu cet hom-
 " me et luy dit qu'il ne croyoit pas pouvoir le guérir le connois-
 " sant trop invétéré, et que l'argent qui luy cousteroit pourroit
 " être sans succès, c'est pourquoi le dit malade alla aux Trois-
 " Rivières voir le docteur Du Gay. " (30)

Ceci se passait en l'année 1719 et le nom du malade était Bruslé dit Francourt de la Seigneurie de Bécancourt. (31)

Herbecq, aussi Herbereq, chirurgien et marguillier en charge de la paroisse de St-François Xavier, de la Seigneurie de Batiscan, actionne contre Joseph Rouillard de Fonville, habitant de la même paroisse, au sujet de la succession de feu Fr. Trotain dit St-Surain, auparavant notaire de Batiscan. Le Conseil renvoie cette requête devant le lieutenant-Général des Trois-Rivières qui, lui, la renvoie devant le Conseil. Au commencement de juillet 1733. Le Conseil déboute Herbecq de sa demande, mais condamne Rouillard à cinq livres de frais pour le premier procès. Il condamne Herbecq aux depens du présent incident, qui se montent à dix livres. (32)

29. *Doc. du rég. franc. arch. judic.*, 2 rue Cook, Québec.

30. *Canada français*, vol. IV, p. 265.

31. *Ibid.*

32. *Jug. et Dél. du Conseil Souverain*, vol. du 24 sept. 1731, pp. 134, 148; vol. d'oct. 1732, p. 4; vol. du 6 juil. 1733, p. 25.